

*Séance simultanée (5) : Impacts de la filière hydroélectrique*

## Les débits réservés écologiques au Québec dans le contexte des évaluations environnementales

Louis BELZILE  
Biologiste, chargé de projet  
GENIVAR, Québec-Canada

---

**Louis BELZILE** : Louis Belzile est biologiste, spécialisé en ichthyologie. Il a obtenu son baccalauréat à l'Université Laval en 1980. Il travaille dans le milieu de la consultation en environnement depuis 28 ans. Il a participé à titre de collaborateur ou de chargé de projet à de nombreuses évaluations d'impact de projets hydroélectriques. Il a également participé à la détermination des débits réservés écologiques sur plusieurs cours d'eau du Québec.

---

**Résumé** : L'objectif de cette présentation est de brosser l'historique des débits réservés au Québec et de décrire le cas récent de l'étude d'impact du projet de la dérivation partielle de la rivière Rupert, qui est le dossier où l'analyse des débits réservés a été la plus approfondie. La notion des débits réservés a évolué considérablement depuis une trentaine d'années. Jusqu'à la fin des années 1970, cette notion n'était, à toutes fins utiles, pas connue au Québec. Elle a commencé à s'imposer au cours années 1980, avec des projets comme l'aménagement hydroélectrique de la rivière Sainte-Marguerite. En 1996, la Politique sur les débits réservés écologiques pour la protection du poisson a été adoptée par le gouvernement du Québec et, depuis, aucun projet impliquant une modification du régime hydrologique d'un cours d'eau ne peut être réalisé sans faire une analyse rigoureuse de cette question. Le projet de la dérivation partielle de la rivière Rupert illustre bien le niveau de raffinement atteint jusqu'à maintenant dans la détermination des débits réservés. Cette rivière compte une vingtaine d'espèces de poissons, dont plusieurs sont exploitées par les communautés autochtones locales. Des espèces et des périodes biologiques cibles ont été identifiées sur la base de critères comme leur degré de vulnérabilité, leur importance écologique et socio-économique, etc. Ainsi, on reconnaît la période de fraie printanière de l'esturgeon, du doré et des meuniers, la période de fraie automnale du grand corégone, la période d'incubation hivernale des œufs du grand corégone et la période d'alimentation estivale de l'ensemble des espèces. Un débit réservé écologique a été déterminé pour chaque période, en utilisant les méthodes reconnues par la communauté scientifique. Au final, un régime de débits réservés écologiques a été établi selon les saisons biologiques et qui imite, dans une certaine mesure, le régime hydrologique naturel de la rivière.